

Amendement

Attendu que : la résolution #7359, adoptée le 12 décembre 2022, doit être revue car des négociations ont eu cours en début d'année financière 2023 pour revoir le montant annuel versé par le FIA dans le cadre des consultations du Québec;

Attendu que ces négociations ont conclu que le montant annuel du FIA passera de \$338 000/an à \$366 000/an pour les trois prochaines années, soit jusqu'à l'année financière 2024-2025.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial René Picard, appuyé par le Chef familial William Romain, et **résolu** que la directrice générale par intérim, Mme Claudine Gros-Louis soit autorisée à signer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, la demande de financement avec le Secrétariat aux Affaires autochtones pour la période 2022-2025, dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones.

Amendement adopté à l'unanimité lors de l'assemblée régulière du 27 mars 2023.

TD

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAQUE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7359 SÉANCE DU 12 décembre 2022

Sont présents:

Rémy Vincent

Denis «Kalo» Bastien

Carlo Gros-Louis

Dave Laveau

René «Wellie» Picard

Stéphane B. Picard

William Romain

Daniel Sioui

Jean-Mathieu Sioui

Grand Chef

Chef familial

Chef familial

Chef familial

Chef familial

Chef familial

Chef familial

Chef familial

Chef familial

Tina Durand

Secrétaire

DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA PÉRIODE 2022-2025 DANS LE CADRE DU *FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES*

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) et le Secrétariat aux Affaires autochtones (SAA) doivent convenir d'une nouvelle *Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones* pour la période 2022-2025;

Attendu que l'aide financière prévue à l'entente est versée « à titre de soutien à la consultation pour permettre au CNHW de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec »;

Attendu que le dernier rapport déposé au SAA identifie les projets de développement qui font déjà l'objet de consultation du gouvernement du Québec pour la dernière année, sans compter les nouveaux projets qui s'y ajouteront au cours de cette période;

Attendu que le CNHW est d'accord pour demander au SAA la somme approximative de 338 000 \$ annuellement;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 13 décembre 2022 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7359 SÉANCE DU 12 décembre 2022

**DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA PÉRIODE 2022-2025 DANS
LE CADRE DU *FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES***

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial René Picard, **appuyé** par le Chef familial Carlo Gros-Louis, et **résolu** que le directeur du Bureau du Nionwentsïo, M. Louis Lesage, soit autorisé à signer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, la demande de financement avec le Secrétariat aux Affaires autochtones pour la période 2022-2025, dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 13 décembre 2022 Résolution adoptée à
l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND